

## **BUREAU**

**du lundi 25 février 2019**

BOURG-EN-BRESSE - Communauté d'Agglomération (3 Avenue d'Arsonval)

## **COMPTE RENDU**

**Sous la présidence de Monsieur Jean-François DEBAT, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.**

**Présents** : Jean-François DEBAT, Michel BRUNET, Monique WIEL, Michel FONTAINE, Claude LAURENT, Jean-Pierre ROCHE, Jean-Luc LUEZ, Alain GESTAS, Daniel ROUSSET, Sylviane CHENE, Jean-Yves FLOCHON, Guillaume FAUVET, Christian CHANEL, Eric THOMAS, Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Bruno RAFFIN, Isabelle MAISTRE, Yves BOUILLOUX, Alain BONTEMPS, Thierry MOIROUX, Alain BINARD, Alain MATHIEU

**Excusés** : Aimé NICOLIER, Claudie SAINT-ANDRE, Walter MARTIN, Yves CRISTIN

**Secrétaire de Séance** : Isabelle MAISTRE

\*\*\*\*\*

**Par convocation en date du 18 février 2019, l'ordre du jour est le suivant :**

**Développement économique, Emploi, Innovation, Commerce, Tourisme, Agriculture, Enseignement Supérieur**

- 1 - Attribution d'une subvention au CIDFF de l'Ain
- 2 - Soutien financier à l'organisation de la manifestation AINPUL'S par la CPME de l'Ain du 22 au 24 mars 2019
- 3 - Subvention à l'association d'entreprises de la filière numérique du bassin de Bourg-en-Bresse :  
NUMERIBOURG

**DECISIONS D'ORIENTATION :**

- Plan d'équipement territorial
- Mission Locale

\*\*\*\*\*



**Délibération DB-2019-022 - Attribution d'une subvention au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Ain (CIDFF de l'Ain)**

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Ain (CIDFF de l'Ain), membre du réseau national des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, exerce une mission d'intérêt général confié par l'État dont l'objectif est l'égalité entre les femmes et les hommes par l'accès aux droits, l'accès à l'emploi et la formation, la lutte contre les violences sexistes en vue d'une autonomie des personnes et particulièrement des femmes.

LE CIDFF de l'Ain organise le 12 mars 2019 à l'espace Kennedy à Bourg-en-Bresse un évènement intitulé «AU TOUR D'ELLES : les métiers en tous genres ont de l'avenir ». Par le biais de cet évènement, le CIDFF de l'Ain souhaite répondre à trois objectifs : promouvoir la culture entrepreneuriale et la réussite au féminin auprès des jeunes femmes, et des jeunes hommes, attirer ou garder des jeunes talents sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse et mettre en avant l'innovation et les métiers du digital et l'économie sociale et solidaire.

**VU** la demande du CIDFF de l'Ain auprès de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse en date du 27 novembre 2018 d'un soutien à hauteur de 6 000 € pour cet évènement ;

**CONSIDERANT** la cohérence des thèmes proposés par rapport aux enjeux identifiés par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse dans son projet de territoire concernant le développement de l'emploi féminin notamment dans des métiers en tension et l'accompagnement au développement de la création d'entreprises par des femmes et des jeunes sur le bassin de Bourg-en-Bresse ;

**CONSIDERANT** que le CIDFF de l'Ain a impliqué dans son projet le Bureau Information Jeunesse, la Maison des Etudiants, Pôle Emploi, la Mission Locale, des centres de formation (AFPMA, CFA, Lycées professionnels...), l'Université, l'IUT, et s'est assuré du soutien de nombreux partenaires dont l'Etat, Droit des Femmes, la Chambre de Commerce et d'Industrie, Centre Ain Initiatives, les banques, les membres du Pôle territorial de Coopération économique notamment ;

**Il est demandé au Bureau, dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil de Communauté :**

**D'ATTRIBUER une subvention de 3 000 € au CIDFF de l'Ain pour l'organisation de l'évènement « AU TOUR D'ELLES : Les métiers en tous genres ont de l'avenir » qui se déroulera le 12 mars 2019.**

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**LE BUREAU, à {voixPour} voix POUR : Monsieur ou Madame.... ne prenant pas part au vote,**

**ATTRIBUE une subvention de 3 000 € au CIDFF de l'Ain pour l'organisation de l'évènement « AU TOUR D'ELLES : Les métiers en tous genres ont de l'avenir » qui se déroulera le 12 mars 2019.**

\*\*\*\*\*

**Délibération DB-2019-023 - Soutien financier à l'organisation de la manifestation AINPUL'S par la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) de l'Ain du 22 au 24 mars 2019**

Pour la deuxième année consécutive, la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) de l'Ain organise la manifestation AINPUL'S 2019, évènement dont l'ambition est d'accompagner l'émergence de projets portés par des Très Petites Entreprises (TPE) et Petites et Moyennes Entreprises (PME) du territoire de l'Ain, le temps du week-end de l'innovation. Après une première édition 2018 à Chazey-sur-Ain, la seconde édition est programmée dans les locaux du Syndicat Mixte Alimentec à Bourg-en-Bresse du 22 au 24 mars 2019.

La finalité de l'organisation est de soutenir toutes formes d'innovation technologiques, produits et services et d'accélérer les projets retenus à travers un appel à candidature lancé auprès des entrepreneurs du territoire.

La manifestation s'adresse à des porteurs de projets de création d'entreprises et dirigeants de TPE et PME pour les encourager à innover et construire des projets nouveaux à travers des démarches pédagogiques et des échanges d'expériences, en leur proposant un accompagnement par des experts et personnalités qualifiées le temps du week-end.

**VU** la demande de soutien financier adressée par la CPME à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse en date du 19 octobre 2018 ;

**CONSIDERANT** que la seconde édition de la manifestation se tiendra sur le territoire de l'agglomération et contribuera de la sorte à son rayonnement en direction des TPE et PME et de futurs créateurs d'entreprises ;

**CONSIDERANT** que l'objet de la manifestation vise à soutenir les initiatives portées par les entrepreneurs du territoire et s'inscrit en cela dans le cadre de la politique économique de l'agglomération ;

**Il est demandé au Bureau, dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil de Communauté :**

**D'APPROUVER le versement d'une subvention de 5000 € à la CPME de l'Ain pour l'organisation de l'évènement AINPUL'S 2019 dans les locaux du Syndicat Mixte Alimentec à Bourg-en-Bresse du 22 au 24 mars 2019.**

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU, à l'unanimité**

**APPROUVE le versement d'une subvention de 5000 € à la CPME de l'Ain pour l'organisation de l'évènement AINPUL'S 2019 dans les locaux du Syndicat Mixte Alimentec à Bourg-en-Bresse du 22 au 24 mars 2019.**

\*\*\*\*\*

**Délibération DB-2019-024 - Subvention à l'association d'entreprises de la filière numérique du bassin de Bourg-en-Bresse NUMERIBOURG**

L'association NUMERIBOURG regroupe des entreprises de la filière numérique du bassin de Bourg-en-Bresse et des établissements de formation spécialisés dans ce domaine. L'association compte une vingtaine d'adhérents, positionnés sur différents métiers : fourniture et maintenance de matériel, accès et services internet, conseils et audit, formation, développement et maintenance de logiciels...

Créée en 2017, NUMERIBOURG a pour objet la promotion du numérique sur le territoire du bassin de Bourg-en-Bresse, le déploiement de liens entre les acteurs numériques présents sur le territoire, de renforcer la visibilité des adhérents en promouvant leurs structures et savoir-faire. L'association a également vocation à mener des études et de la recherche et développement dans les domaines d'activités de ses membres.

**VU** le soutien apporté à l'association en 2018 et les démarches amorcées par celle-ci pour organiser un collectif d'entreprises ;

**CONSIDERANT** que la filière économique des entreprises numériques / digitales du territoire est émergente et porteuse d'opportunités de développement pour le bassin de Bourg-en-Bresse ;

**CONSIDERANT** que l'objet de NUMERIBOURG vise à structurer une filière économique à part entière sur le territoire, au même titre que la mécanique ou l'agroalimentaire, et à promouvoir le bassin de Bourg-en-Bresse sur les champs d'activités du numérique ;

**Il est demandé au Bureau, dans le cadre des attributions déléguées par le Conseil de Communauté :**

**D'APPROUVER le versement d'une subvention de 3 000 € à l'association d'entreprises NUMERIBOURG contribuant au soutien des actions de l'association et à la structuration de la filière.**

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU, à l'unanimité**

**APPROUVE le versement d'une subvention de 3 000 € à l'association d'entreprises NUMERIBOURG  
contribuant au soutien des actions de l'association et à la structuration de la filière.**

\*\*\*\*\*

---

**La séance est levée à 17 h 35.  
Prochaine réunion du Bureau :  
Lundi 4 mars 2019 à 17 h 30**

**Fait à Bourg-en-Bresse, le 26 février 2019.**